

DE CHATEAU-GUY AUX FOLIES SIFFAIT

Guy-Jean RAVARD

A 25 Km de Nantes en direction d'Ancenis se situe sur la commune du Cellier, au village de Saint-Méen, un édifice mystérieux qui défie le Temps et la Raison dont seule la Loire connaît peut-être les secrets.

Lorsque le visiteur quitte le village de Saint-Méen et emprunte une allée de chênes verts, peu à peu la magie des lieux produit son effet : un labyrinthe de fausses ruines jadis multicolores, surplombant la Loire à 70 m de hauteur pour la partie la plus haute, sous d'imposantes frondaisons.

Il s'agit bien là d'une "Folie" construite pour le plaisir de leurs auteurs MM. Maximilien et Oswald Siffait, au XIX^e siècle, et pour celui des générations futures.

Nous tenterons de relater ici l'histoire de ces lieux en remontant dans le temps aux IX^e et XIV^e siècles pour évoquer l'ancien Château-Guy sur les ruines duquel furent construites les Folies Siffait, mais bien des zones d'ombre suscitent encore la curiosité de l'historien.

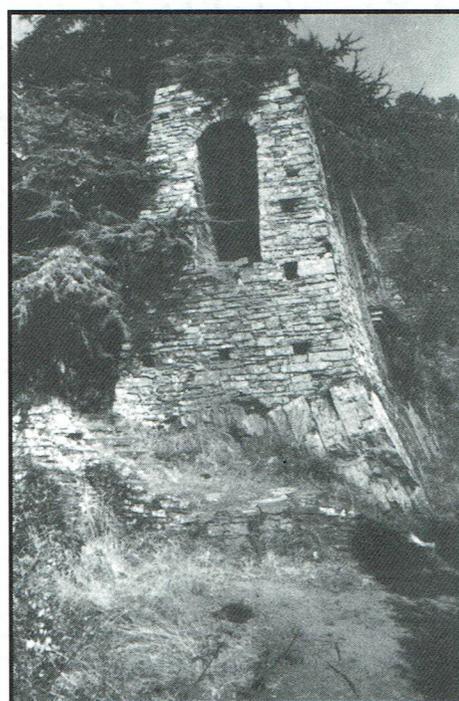
SUR LES TRACES DE L'ANCIEN CHATEAU-GUY

La position stratégique du site, comme celui de Châteauceaux, laisse supposer qu'il a dû être très vite convoité par toute personne voulant s'assurer la maîtrise de la circulation sur la Loire.

LA FONDATION PAR LE COMTE GUY

Cornulier (Dictionnaire de Nantes et de Loire-Inférieure, 1857) fait remonter les origines vers l'an 800 en faisant allusion à un certain comte Guy. La Borderie, dans son histoire du Cartulaire de Redon fait référence à ces comtes "*Francs*" chargés par Charlemagne et Louis Le Débonnaire de gouverner la Bretagne après sa conquête en 799. Le comte Gui (Wido) était alors chargé d'administrer la Marche Franco-Bretonne. Il est représenté comme un personnage central de l'empire Carolingien jusqu'en 832. Cependant le cartulaire de Redon ne fait état d'aucune attribution précise de territoire.

Le fait qu'aucune trace de cette forteresse n'ait subsisté n'a rien d'étonnant d'une part car ce type de construction était alors le plus souvent édifié en bois, et d'autre part en raison du passage des Normands, lesquels ont dû également être intéressés par sa position dominante (rappelons qu'ils furent présents pendant 60 ans sur les rives de la Loire jusqu'à Angers).



(Cliché GARREAU, Sept. 93)

CHATEAU-GUY ET OLIVIER DE CLISSON

Avant d'évoquer Olivier de Clisson, signalons un document très intéressant des Archives de la Seigneurie de Champtoceaux (ADLA série E) mentionnant un acte passé le 2 Avril 1356 entre Colin de Tours (receveur à Châteauceaux) et Jehan de Châteauguy (1), valet, paroissien d'Oudon faisant état de l'acquisition par ce dernier d'un pressoir à Châteauceaux. Ce document est donc bien la preuve qu'il existait avant la fin du XIV^e siècle un fief de ce nom et donc un seigneur selon l'adage féodal "nulle terre sans seigneur", mais cette seigneurie fut sans doute bien modeste pour ne pas avoir laissé de trace significative dans l'histoire locale.

Par contre, l'historien et chroniqueur, Dom Morice, dans ses "*Preuves pour servir à l'histoire de la Bretagne*" fait référence à un document de 1375 attestant d'un mandement d'Olivier sire de Clisson, de Belleville et de Porhouet, garde pour le Roi de la ville de Nantes, adressé à Jehan de Launay "*nostre receveur de Châteauguy de laisser passer en franchise 400 muids de blé qui doivent être menés moitié à la Rochelle, moitié vendus à Nantes au profit du Connétable et du Trésorier des guerres*". Châteauguy était donc à cette époque un poste à péage. Les bateaux qui fréquentaient alors assidûment la Loire devaient s'arrêter et verser des droits de navigation d'un côté à Champtoceaux pour l'Anjou et de l'autre côté du fleuve à Châteauguy pour la Bretagne.

Le traité du 27 Juin 1387, imposé par le Duc de Bretagne, Jehan IV, à Olivier de Clisson fait état de la confiscation de ses biens dont Châteauguy, ainsi que "*la nullité du tribut que prend le dit Sire de Clisson sur la rivière de Loire*". Ce traité ne fut sans doute jamais suivi d'effet car en 1389, le château est restitué au connétable qui devait l'abandonner au profit de Châteauceaux, racheté à Marie de Blois, reine de Sicile.

La description qui en fut faite en 1923 par Mr l'abbé Boutin dans un bulletin de la Société Archéologique de Nantes donne un aperçu assez précis de ce que fut cet édifice : "*La plus grande largeur hors oeuvre est de 23,50 m et la longueur suivant l'axe de 31 m. Un couloir semble régner sur le côté Est. Les appartements devaient se trouver à l'Ouest. Les murs extérieurs ont une épaisseur moyenne de 2,10 m. Un fossé profond large de 22 m sépare la forteresse du coteau. Un pont de bois reliait les deux bords car aucune assise de piles de pierre n'est visible actuellement. Une palissade à flanc de coteau formant fausse braie entourait la tour*".

LA DESTRUCTION DU CHATEAU

Aucun document n'en fait part, mais il est permis de l'attribuer au duc de Bretagne Jehan V qui fit détruire Châteauceaux, propriété des Penthièvre héritiers de Clisson, pour se venger des conditions épouvantables de sa captivité.

LA TERRE DE CHATEAU-GUY ET LA FAMILLE DE COETMEN

La consultation de dictionnaires généalogiques et de biographie bretonne nous fait découvrir au XV^e siècle une famille de Coetmen portant le titre de Seigneurs de Châteauguy. Il s'agissait d'une ancienne famille issue de lignée ducale par un rameau de Penthièvre-Avaugour au XIII^e siècle dont une branche aînée porta les titres de vicomte et dont la seigneurie (Tremeven) fut érigée en baronnie en 1485. Dans la généalogie de cette famille, on relève la présence d'un Jean de Coetmen, d'abord sire de Châteauguy, puis sire de Tonquedec et vicomte de Coetmen écuyer de la cour ducale en 1457, ambassadeur en France en 1488 et en Angleterre en 1491, décédé en 1496. En 1489, un certain Olivier de Coetmen est également cité comme Seigneur de Châteauguy.

LES FOLIES SIFFAIT OU LA DEUXIÈME VIE DE CHATEAUGUY

Au début du XIX^e siècle, sur des ruines de l'ancien "*Chastel-guy*" allait être édifiée une bien étrange construction par deux personnages tout aussi étranges : Maximilien et Oswald Siffait.

MAXIMILIEN SIFFAIT

Il naquit à Abbeville le 21 février 1780, fut receveur général des douanes à Calais et fit l'acquisition du domaine de la Gérardière, au Cellier, à la Saint-Jean 1816, par l'intermédiaire de son frère Laurent Saint-Amand, négociant et actionnaire de la Compagnie de navigation fluviale Siffait et Vince entre Nantes et Paimboeuf. Il agrandira ce domaine pour le porter à 128 ha 80 sur les communes du Cellier, de Couffé et de Ligné en 1830 lors de la succession de son épouse et de sa fille. Il bâtit sans doute en 1819, ce jardin de décoration situé à 500 mètres de sa maison de la Gérardière en s'inspirant peut-être des "Folies" du XVIII^e qu'il avait connues dans son enfance, ou également des modèles italiens, mais le mystère demeurera sans doute pour longtemps. Le plus impressionnant est d'imaginer la réalisation de cette "folle" architecture de 2 ha descendant en terrasses vers la Loire, sur un site aussi accidenté. On suppose que cette construction dura environ dix ans puisque les premières descriptions commencèrent en 1829.

ALBERT-OSWALD SIFFAIT

Albert-Oswald, né en 1813 et décédé en 1877, devait hériter du domaine de son père en 1836 - (celui-ci étant alors domicilié à Auxerre) - et poursuivre avantageusement son oeuvre par des travaux de plantations (seuls quelques cyprès avaient été plantés par son père) qu'il devait également effectuer autour de sa propriété de la Gérardière. Ne fut-il pas d'ailleurs membre de la Société Nantaise d'Horticulture de 1848 à 1862 puis Président le 3 novembre 1872 ? Son oncle, Laurent Saint-Amand était membre fondateur de cette société.



(Bulletin municipal du Cellier, 1992)

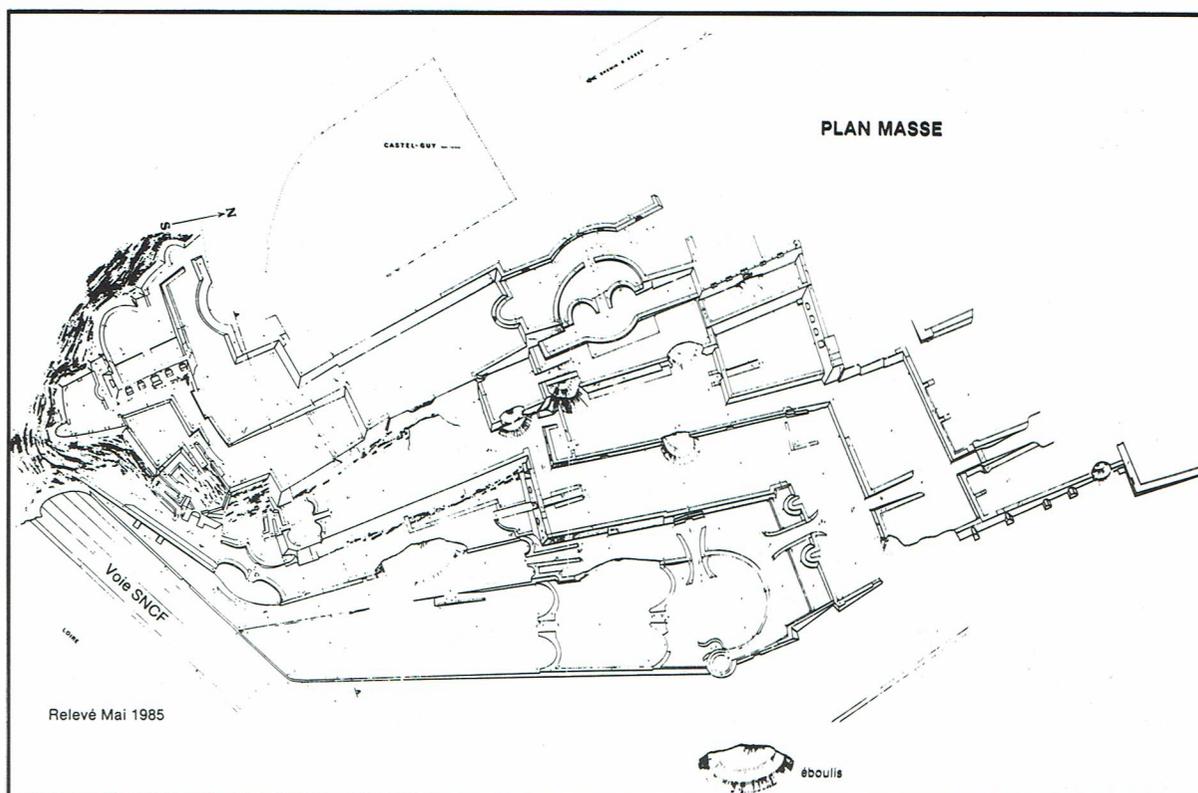
LES TÉMOIGNAGES DES CONTEMPORAINS DES SIFFAIT

Deux séries de témoignages nous sont parvenues : ceux des guides de voyages sur la Loire et une description par Leicht Ritchie.

A partir de 1829, les impressions des touristes d'abord admiratifs se feront de plus en plus critiques. Ils sont d'abord fascinés par un univers minéral différent de celui que l'on connaît aujourd'hui : "*des pavillons, des kiosques, des terrasses, des escaliers rouges, jaunes et bleus...*" (Panorama de la Loire, Mellinet Mallassis 1829). Bientôt l'opinion devient franchement critique : "*incompréhensible mélange de Tourelles gothiques, de petites pelouses et de terrasses de toutes les dimensions et de toutes les couleurs... une erreur d'architecture, rien de plus*" (voyages d'Orléans à Nantes - 1839 ?). "*Cet objectif charitable aurait certainement dû trouver son achèvement dans la construction d'un édifice de quelque utilité ou beauté. Il (Mr Siffait) a employé ses paysans à une tâche qui n'apporterait en retour ni plaisir ni profit à lui ou à quelqu'un d'autre*" (A. Summer in Western France - Adolphus Trollope 1841).(2)

On parle de visiteurs prestigieux reçus par Oswald Siffait (l'actrice Marie Dorval, les écrivains Stendhal et Jules Sandeau ; Emile Souvestre, Edouard Richer, Elisa Mercoeur, Mélanie Waldor...) mais ceux-ci, étrangement, n'ont laissé aucune trace de leur passage.

Par contre, en 1833, le peintre anglais Turner fait éditer une série de gravures accompagnées de textes de Leitch Ritchie sous le titre "*Wanderings by the Loire*". Il y est fait état des Folies en ces termes : "*... c'est une de ces inventions appelées en France et en Ecosse une Folie. Le terme se rapporte à toute forme architecturale bizarre et inutile... Modelés par notre époque, nous ne pensons sans doute pas à mal en jetant l'anathème de ce que nous appelons le bon goût sur une aussi pâle imitation...*"



(Direction Régionale de l'Environnement)

LE PASSAGE DU CHEMIN DE FER EN 1845

Oswald Siffait était alors Maire du Cellier et la compagnie du Paris-Orléans eut à affronter l'opposition du Conseil Municipal à ce projet qui devait amputer une partie de l'édifice.

Retenons cette déclaration d'Oswald Siffait :

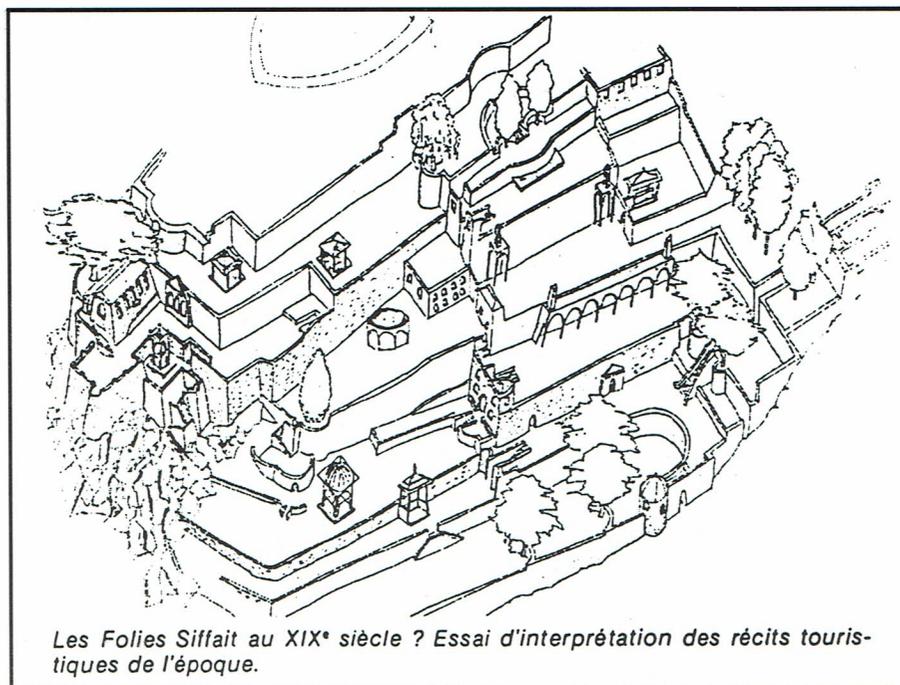
"Le chemin n'est pas seulement un chemin de halage, c'est la grande route du pauvre, c'est la grande route des piétons, c'est la route de nos cultivateurs se rendant aux marchés voisins, c'est la route des ouvriers, des artisans qui parcourent les différentes villes qui bordent le fleuve pour se perfectionner dans leurs arts ou métiers... Vous venez enlever au pauvre la seule route qui amollissait son sentier sous ses pas qui, par le voisinage de l'eau, répandait quelque fraîcheur sur son front brûlé par le soleil..."

Ces propos révéleraient-ils chez Oswald Siffait un trait de caractère humaniste ou plutôt une méfiance envers le progrès technique ? Mais peut-être dénotent-ils plus simplement la crainte de voir ce projet troubler la sérénité des lieux. Quoi qu'il en soit, M. Siffait devait s'incliner devant l'intérêt public que représentait le passage du chemin de fer sur une partie de la propriété.

Au fil des années, les Folies tombaient dans l'oubli et une végétation importante allait bientôt protéger ce décor pour le rendre encore plus mystérieux.

L'OPÉRATION SAUVETAGE DES FOLIES

Sous l'effet d'une végétation luxuriante, les Folies commençaient à s'écrouler et devenaient dangereuses pour un public de plus en plus nombreux. Avec l'accord des propriétaires des lieux, la famille Drilhon, la Municipalité du Cellier devait en interdire provisoirement l'accès et le maire Philippe des Jamonières utilisa toute son énergie pour sauver ce patrimoine. La première tranche des travaux de réhabilitation a commencé le 16 août 1993 et consiste en activités de débroussaillage, élagage et consolidation d'une partie du bâti pour un coût global de 1.300.000 F pris en charge par l'Etat (36 %), le Département (22 %), le Conseil Régional (18 %), la Direction Régionale de l'Environnement (9 %) et la commune du Cellier (15 %). Il est à noter que cette opération très délicate, qui doit respecter l'identité des lieux, s'effectue avec la participation d'un chantier d'insertion où travaillent des CES de la commune dans le cadre de la SARL "Les Arcades du Sillon", entreprise d'insertion domiciliée à Campbon.



Les Folies Siffait au XIX^e siècle ? Essai d'interprétation des récits touristiques de l'époque.

(Plaquette Concours Les Folies Siffait, 30 avril - 30 septembre 1986)

ÉPILOGUE

Les amoureux des Folies Siffait devront encore patienter avant de retrouver l'accès à ce site chargé de mémoire et d'émotions afin de pouvoir à nouveau contempler un des plus beaux paysages de Loire. ■



Les Folies Siffait

(Cliché dans le bulletin municipal du Cellier n° 2, 1992)

NOTES

- (1) Orthographe actuelle, en un seul mot.
 (2) Rappelons que le site des Folies Siffait n'a jamais été conçu à usage d'habitation.

SOURCES BIBLIOGRAPHIQUES

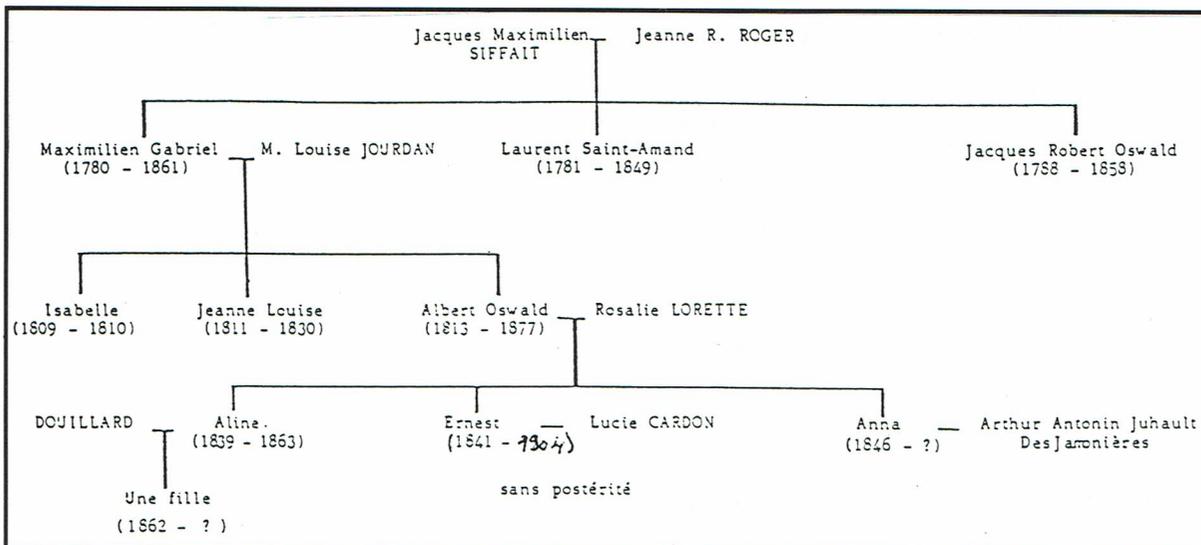
- Dom LOBINEAU - *Histoire de la Bretagne* (Médiathèque de Nantes).
 Dom MORICE - *Preuves de l'histoire de Bretagne* (Médiathèque).
 Du PAZ - *Histoire généalogique de plusieurs maisons illustres de Bretagne, 1620* (Médiathèque).
 A. de la BORDERIE - *Histoire de Bretagne, 1620* (Médiathèque).
 LEVOT - *Biographie Bretonne, 1857* (Médiathèque).
 A. de la BORDERIE - *Examen chronologique des chartes du cartulaire de Redon, 1869* (Médiathèque)
 De la ville du Bost - *Tables alphabétiques des noms de familles et des terres* - (Médiathèque).
 R.CINTRE - *Les Marches de Bretagne au XV^e siècle*.
Bulletin de la Société Archéologique de Nantes, 1920 - T. 60 P 213 - "Compte rendu de l'excursion à Oudon, château Guy et Champtoceaux" (commandant Bromkhorst).
Bulletin de la Société Archéologique de Nantes, 1923 - P 121-125 - "quelques notes sur château Guy".
Annales de Nantes et du Pays Nantais, 1959.
 1^{er} trimestre. P 6 à 10 - *Les Folies du Pays Nantais* (A. Gernoux)
 2^e trimestre. P 18 à 22 - *Les Folies Nantaises du XVIII^e siècle* (J. Meyer).
 Revue 303, 1987 - 1014 - P 59-61 - *La folie de Mr Siffait*. P 61 - *Les Folies Siffait, un paradis perdu sur les bords de la Loire* (Jacqueline Guevemoux).
Ecole d'Architecture de Nantes - Mémoire de 3^e cycle, 1986 - *Le temps d'une folie : un devenir pour les Folies* (J.L. Roger).
 Brochure "*Les Folies Siffait*", coéditée par la commune du Cellier et la DIREN (Direction Rég. de l'Environnement), 1986.

TÉMOIGNAGES DU XIX^e SIÈCLE SUR LES FOLIES SIFFAIT :

- 1829 - "*Panorama de la Loire - voyage de Nantes à Angers et d'Angers à Nantes sur les bateaux à vapeur*" - (Mellinet-Malassis).
 1830 - idem 2^{ème} édition.
 1833 - "*Wanderings by the Loire*" (Leitch Ritchie).
 1845 - "*Voyage sur les bateaux à vapeur de Nantes à Angers et à Orléans*" - 4^{ème} éd. Nantes - Prosper Sebire.
 1845 - "*La Loire de Nantes à Orléans : guide du voyageur par les bateaux à vapeur*" - Nantes J Forest.
 1846 - "*Guide pittoresque du voyageur d'Orléans à Nantes par les bateaux à vapeur*" E. Hatim-Orléans.
 1850 - "*Petite géographie de Loire-Inférieure*" - E. Talbot et A. Gueraud 2^{ème} éd. Nantes.

SOURCES ORALES

- M. Des Jamonières, Maire du Cellier
- M^{me} Guevenoux - DIREN (Direction Rég. de l'Environnement)
- M. Motte, Architecte chargé du site
- M. Durand, SARL "Les Arcades du Sillon" - Campbon



Arbre généalogique de la famille Siffait

LES SIFFAIT, PÈRE ET FILS

MAXIMILIEN

- Etat civil :

. Né le 21 Mai 1780 à Abbeville (Somme) d'une famille de négociants.

. Marié à Calais le 19 Août 1808 à Marie-Louise Jourdan.

. Trois enfants : Isabelle (1809-1810)

Jeanne Louise (1811-1830)

Albert-Oswald (1813-1877).

. Décédé à Nantes le 25 Novembre 1861 à 4 h du Matin, à 81 ans, chez M^r Edouard Edmond Gouin, Route de Rennes. (Son épouse était décédée à Nantes le 28 Janvier 1819, en sa demeure, à 35 ans).

- Profession : Commis des douanes à Calais puis receveur aux déclarations des douanes impériales de cette ville en 1811 et receveur général. Quitte l'Administration en 1816 pour s'installer au Cellier.

- Domiciles : on retrouve Maximilien Siffait successivement à Calais (de 1811 à 1816). Au Cellier au château de la Gérardière (de 1816 à 1833), à Nantes (1819), à Ancenis (1830), à Auxerre à la maison Prudot sur les bord de l'Yonne (de 1836 à 1842) et de nouveau à Nantes en 1861 date de son décès où il est inhumé au cimetière Miséricorde puis exhumé pour être transféré au Cellier.

- Histoire du domaine de la Gérardière - Le Cellier :

. Acheté le 15 Février 1816, en son nom, par son frère Laurent Saint-Amand, négociant à Nantes.

. Entre 1817 et 1819 s'effectuent les travaux du jardin de décoration surplombant la Loire à Châteauguy.

. En 1836, le domaine est cédé à son fils Albert Oswald.

- Activités publiques :

. Maire du Cellier en 1822 par Arrêté Préfectoral du 30 Janvier 1822 (il succède à M^r Le Masne)

. Préside son premier Conseil Municipal le 10 Février 1822

. Démissionne de sa charge de Maire le 15 Août 1830 (lettre adressée au Préfet protestant contre la destitution du Sous-Préfet d'Ancenis, le Comte de Querbriac)

. Contrairement à une tradition familiale il n'a jamais été Franc-Maçon (son grand-père était un dignitaire maçon de Calais, son père et ses oncles adhéraient également à des loges).

ALBERT OSWALD

- Etat civil:

. Né le 22 Juin 1813 à Calais à 1 h 1/4 du matin de Maximilien Siffait et Marie-Louise Jourdan

. Marié en 1838 à Rosalie Lorette (fille du Maire de Clisson)

. Trois enfants : Aline (1839-1863), Ernest (1841), Anna (1846)

. Décédé à Nantes à l'âge de 63 ans le 16 Avril 1877, à 6 heures du matin en sa demeure 3, Place Saint-Pierre

- Domaine de la Gérardière au Cellier

. Devient propriétaire en 1836 par cession des biens de son père.

. Poursuit la décoration du jardin des "Folies"

- Activités publiques :

. Maire du Cellier en 1840, démissionne en 1847

. Membre de la Société Nantaise d'horticulture de 1848 à 1862.

. Elu Président le 3 Novembre 1872.



(Cliché dans le bulletin municipal du Cellier n° 2, 1992)



(Cliché GARREAU, sept. 93)